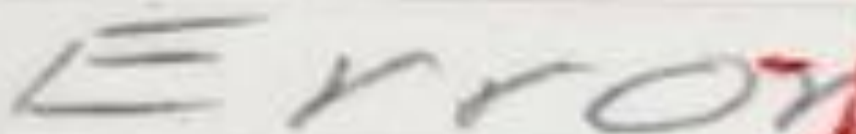


Droit à l'erreur et Protection sociale

Regards croisés sur le projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance »




Erreur

En présence de professionnels (notamment : Avocat, Directeur Adjoint de l'URSSAF, Responsable juridique de la DIRECCTE, La cité des entreprises...) et d'universitaires :

- Le droit à l'erreur, une transformation de l'Administration française ?
- De la simplification administrative au droit à la fraude ?
- Vers un allègement du contrôle des entreprises
- La diminution du contentieux : la médiation URSSAF

Conférence organisée par les étudiants du Master 2 Droit de la Protection sociale

Inscription préalable souhaitée par mail m2dps.unilille2@gmail.com
ou sur la page  « [Colloque : le droit à l'erreur](#) »

* Conférence entrant dans le cadre de la formation continue des avocats

A la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales, salle Guy Debeyre
1 place Déliot – BP 629 – 59024 Lille CEDEX